

N° 40 161122

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10
VOTES : Contre 0
Pour 10
Date de convocation : 09/11/2022

L'an deux mille vingt deux, le 16 novembre, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Annick FLACHER, le Maire.

Objet : RÉGULARISATION FIN D'ANNÉE

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 61523 : Réseaux		100,00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		100,00 €		
D 022 : Dépenses imprévues (fonct.)	100,00 €			
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	100,00 €			
Total	100,00 €	100,00 €		
Total Général		0,00 €		0,00 €

Certifié exécutoire par Annick FLACHER, le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Saint Appolinard, le 16/11/2022.

ont signé les membres présents pour extrait conforme

Le Maire

Annick FLACHER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20221116-40161122-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2022

Affichage 25/11/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

